

Monsieur Le Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS Cédex

Brest, le 19 mai 2008

Monsieur le Président,

Depuis juin 2007 l'activité de greffe de moelle osseuse pédiatrique de Brest est menacée de transfert vers Rennes.

Toute la population, amis, familles, citoyens, soutiennent les enfants atteints de maladies graves du sang et victimes de cette décision qu'aucune raison valable ne justifie.

Le CHU de Brest dispose depuis 2002 d'un service d'hématologie ultra moderne, et d'une équipe compétente et performante autorisée à pratiquer les greffes sur les adultes et les enfants. Cette unité mixte, exigeante dans la qualité de ses soins, réalise plus de 20 greffes par an dans les meilleures conditions de sécurité qu'il soit.

Nous sommes convaincus que la qualité des structures et les compétences techniques existantes dispensent des soins médicaux optimaux aux jeunes patients et sommes persuadés de l'importance de la proximité du milieu familial pour accompagner au mieux les enfants moralement. Nous ne pouvons donc pas accepter de les voir partir sur Rennes pour cet acte crucial de leur traitement.

Soutenus par tous les élus Finistériens, nous avons tenté à plusieurs reprises de faire entendre notre point de vue au ministre de la santé. Madame Bachelot, conseillée par un expert impliqué dans la récupération à Rennes des enfants de l'Ouest Breton, n'a eu aucune considération pour nos arguments.

Nous réclamons le déroulement d'un audit impartial qui permettrait objectivement de juger de l'activité des allogreffes pédiatriques sur Brest et Rennes entre 1996 et 2006, et de reconsidérer le bien fondé d'un transfert de cette activité vers Rennes sur des faits avérés et indiscutables.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous sollicitons la décision de votre part de réaliser cet audit le plus rapidement possible.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre haute considération.

.....